

Avant-propos

Musica quid prodest... Par ces trois mots s'ouvre le poème d'un emblème¹ conçu en 1663 par un élève du collège jésuite de Bruxelles, peut-être en collaboration avec un artiste, et dont l'*illustration 1* reproduit la peinture et une partie du texte². Cette interrogation sur l'utilité de la musique résume la question qui a guidé les auteurs de cet ouvrage : pourquoi les scènes musicales et les instruments de musique sont-ils si fréquents dans les recueils rassemblant les emblèmes estudiantins des collèges jésuites des provinces belges ?

Nous avons conservé sous forme manuscrite les emblèmes des élèves de deux collèges jésuites de la province flandro-belge au XVII^e siècle : Bruxelles et Courtrai. Ces manuscrits, que nous décrirons plus amplement dans l'introduction ci-dessous, sont agrémentés d'images et datent des années 1630 à 1685. Ils regroupent 2356 emblèmes au total. En parcourant ces travaux d'élèves, on ne peut manquer d'être intrigué par la présence importante du phénomène musical, qui couvre plus de 7,5 pour cent du corpus. Ce constat a marqué le point de départ de la présente étude. L'origine de cette recherche, née de la collaboration d'un doctorant néo-latiniste travaillant sur l'emblématique et d'une professeure en musicologie, spécialiste de l'iconographie musicale, remonte à 2008. À ce moment, Grégory Ems entame une thèse de doctorat sur les emblèmes réalisés par les élèves du collège jésuite de Bruxelles. En tant que philologue, il se tourne en priorité vers les textes, mais s'aperçoit rapidement qu'une approche plus globale, mêlant les aspects visuels et littéraires, s'impose pour saisir la démarche des jeunes auteurs qu'il étudie. Face à la présence récurrente d'instruments de musique dans son corpus, il sollicite l'aide de la professeure d'organologie de son université,

Ill. 1.
KBR, ms.
20.332, fol.
80^v-81^r (Joannes
Gilleguien, 1663).



Anne-Emmanuelle Ceulemans, pour leur identification. Les choses auraient pu en rester là, la thèse de Grégory ne portant pas spécifiquement sur la musique mais sur la représentation du pouvoir politique³.

Cependant, après avoir découvert ces manuscrits dont elle ignorait tout, Anne-Emmanuelle se prend au jeu des analyses emblématiques et au fil de leurs échanges, les deux chercheurs explorent les richesses insoupçonnées de ce corpus sur le plan musical. En même temps s'imposent à eux les difficultés d'une telle étude, qui requiert des compétences pointues dans des domaines aussi différents que la littérature, la linguistique, l'organologie, la théorie musicale, l'histoire des idées, etc. Grégory suggère l'idée d'une publication conjointe, accueillie aussitôt avec enthousiasme par Anne-Emmanuelle. Le projet est ainsi né d'écrire un article qui, au fil des découvertes et suite au constat sans cesse renouvelé par les deux auteurs du grand intérêt du corpus, s'est transformé en une monographie, entièrement rédigée « à quatre mains ». Celle-ci n'a nullement pour objectif d'épuiser son sujet mais plutôt d'ouvrir des pistes pour des recherches ultérieures par des spécialistes d'autres disciplines (historiens de la pédagogie, historiens d'art, etc.).

Le lecteur constatera que les défis posés par les emblèmes musicaux des élèves des jésuites à l'observateur du XXI^e siècle sont multiples. Un premier problème de taille tient aux langues (le latin et le grec ancien) dans lesquelles sont rédigés les textes et que les élèves maîtrisent avec une justesse et un talent relatifs. Plusieurs maladroites rendent même la lecture des emblèmes particulièrement malaisée et obligent le traducteur moderne à faire preuve de beaucoup de bonne volonté pour comprendre et démêler les idées que les collégiens ont cherché à transmettre.

De plus, les thématiques musicales convoquées dans les œuvres n'ont, par définition, pas pour vocation de refléter fidèlement les réalités de leur époque ; en particulier, les instruments représentés remplissent un rôle essentiellement symbolique. Ce qui suit n'est donc en aucune manière une étude musicologique au sens propre, car dans les emblèmes la musique et l'instrument renvoient toujours métaphoriquement à un contenu extra-musical de nature conceptuelle.

L'interaction entre la musique en tant que prétexte créatif et la leçon morale en tant que but de l'emblème repose sur un réseau parfois complexe de références littéraires, révélatrices de la formation intellectuelle assurée par les jésuites au XVII^e siècle. Aujourd'hui, l'appréhension de cet écheveau de rapports exige toute la sagacité des chercheurs, sans qu'ils soient jamais assurés d'avoir saisi toute l'information significative. Sans prétendre à l'exhaustivité, les auteurs de la présente étude espèrent néanmoins lever un coin de voile sur un corpus peu connu, dont l'intérêt historique rivalise avec la beauté visuelle indéniable.

Notes

1. Nous reviendrons plus amplement sur la nature et le fonctionnement de l'emblème ainsi que sur son rôle dans les collèges jésuites. Contentons-nous pour le moment de préciser que l'emblème forme un ensemble composite associant étroitement une partie textuelle et une partie plastique. La pratique de ce genre, dont la vogue perdura du XVI^e au XVIII^e siècle, s'est déclinée sous la forme de divers exercices dans les collèges jésuites.
2. L'emblème est conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles (dont nous abrégeons les références par KBR, ms.): KBR, ms. 20.332, fol. 80v^o-81r^o.
3. EMS Grégory, Imago Principis. *La représentation du pouvoir dans les affichages du collège jésuite bruxellois sous la régence de Léopold-Guillaume de Habsbourg (1647-1656)*, thèse de doctorat inédite, Louvain-la-Neuve, 2012. Plusieurs recherches, analyses et traductions utilisées dans la présente étude sont reprises de cette thèse, remise pour publication sous le titre (provisoire) : *L'emblématique au service du pouvoir. La symbolique du prince chrétien dans les expositions emblématiques du collège des jésuites de Bruxelles sous Léopold-Guillaume (1647-1656)*. Cette publication comprend l'édition de nombreux emblèmes dont tous ceux des expositions de 1647, 1648 et 1651.